Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges

BARÈME DE CORRECTION

Candidat n :			E3 – U3

Analyse de travail..... /10

Parties (A) et (B) :

Pose du revêtement de sol P.V.C. collé

- Pose et marouflage..... /10
- Arasement en périphérie..... /15
- Arasement de l'élément (obstacle)..... /15

Partie (C) :

Joint central exécuté en "coupe-double et soudé à froid..... /20

Partie (D) :

Pose de dalles P.V.C (100 mm X 1000 mm) avec implantation, comme indiqué sur le plan :

- Implantation..... /10
- Pose..... /10
- Coupes..... /10

Total points = /100

Total E3-U3 (en points entiers ou en ½ points) = ... /20

Sujet national	Session 2003	Barème	TIRAGES
BP Peinture - Revêtements	Code(s) examen(s) :		
Épreuve : **E3 – U3** **Travaux spécifiques à caractère technique ou décoratif**	Durée: 4h00	Coef.: 3	
partie: **Pratique et écrite**		Page 1 / 1	

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.